

ZDEŇKA STAVINHOVÁ

L'EXPRESSION DES RAPPORTS CONCESSIONNELS DANS LES PIÈCES DE THÉÂTRE CONTEMPORAINES

L'expression des rapports concessifs dans les pièces de théâtre contemporaines est-elle analogue à celle telle qu'on la trouve dans des œuvres en prose ou à celle telle qu'on la trouve dans la langue parlée? Voilà la question à laquelle nous avons cherché une réponse en examinant quelques pièces d'auteurs contemporains.

Parmi les conjonctions et les locutions conjonctives subordonnantes c'est *bien que* qui domine, toujours suivi du subjonctif. Nous l'avons trouvé surtout là où, dans le dialogue, il y a un court récit et aussi dans une phrase un peu plus longue. *Bien que* apparaît aussi bien dans un dialogue qui se déroule par exemple à la cour royale (M. 148) que dans un milieu populaire (Ad. 26, Ay. 32), malgré l'avis de spécialistes selon lesquels *bien que* appartient plutôt à la langue écrite.¹

Nous n'avons trouvé que très rarement *quoique* en rapport avec le verbe, suivi également du subjonctif (AB 132, M. 116, AH 14). Une seule fois nous avons trouvé le subjonctif imparfait et partout ailleurs le subjonctif présent, car les dialogues concernent le plus souvent le présent.

Pourtant nous avons trouvé *bien que* aussi deux fois sans rapport avec le verbe. Une fois devant un adjectif (RF 24) et une autre fois devant un substantif (M. 25). Il y a dans ces cas une ellipse du verbe qui serait facile à compléter. Dans la pièce de Sarraute nous avons trouvé deux fois *bien que* dont l'emploi pourrait être envisagé comme adverbial, car sa signification est celle de *pourtant*, *cependant*:

Lui: ... Bien qu'a vrai dire, il y a un moment ... Sar. 14.

On peut trouver l'emploi analogue de *quoique* dans l'extrait suivant où la phrase reste à l'état de suspension:

Sébastien: C'est déjà ça. Quoique à mon sens, pour un homme ... S.Ch. 13.

Selon Wartburg et Zumthor, c'est le langage familier, qui tend à enlever à *quoique* la valeur subordonnante et en faire une sorte d'adverbe.² Selon nous,

¹ M. Cohen, *Le subjonctif en français contemporain*. Paris, 1965, 2^e éd., p. 172.

² W. v. Wartburg, P. Zumthor, *Précis de syntaxe du français contemporain*. Bern 1947, p. 74.

on pourrait dire la même chose à propos de l'emploi de *bien que* chez Sarraute. Mais cet emploi de *bien que* a été rare.

Quant à l'expression conjonctive *encore que* nous ne l'avons trouvé qu'une seule fois (M. 44), employée par le roi. Cette expression appartient à la langue soutenue.

La conjonction *malgré que* n'est acceptée, en général, par les spécialistes qu'en rapport avec le subjonctif du verbe *avoir*. Nous l'avons trouvée deux fois dans ce rapport:

Vladimir: Malgré qu'on en ait. B.G. 109.

Dans la pièce d'Aymé (p. 103), nous l'avons trouvée aussi en rapport avec le verbe *être*.

Même les locutions adversatives empruntées à la temporalité impliquent parfois un rapport concessif, quoique leur fréquence ne paraisse pas haute. Elles permettent d'employer l'indicatif. Nous avons trouvé plusieurs fois un pareil emploi de la locution *alors que* dans la pièce de Montherlant, mais aussi ailleurs (G.E. 34). L'emploi de *tandis que* a été plutôt rare.

Vladimir: Voilà l'homme tout entier s'en prenant à sa chaussure alors que c'est son pied coupable. B.G. 15.

Cette construction de la pièce de Beckett implique: *quoique ce soit son pied qui...*

Les locutions pronominales *qui que*, *quoi que* et les expressions formées des adjectifs: *quelque + substantif — que*, *quel que*, etc. pour marquer une concession indéterminée se sont au contraire révélées très fréquentes dans les pièces examinées. Les expressions *qui que* et *quoi que* y remplissent aussi bien la fonction de sujet que d'objet. Selon nous, la raison de leur haute fréquence est dans leur pouvoir de donner de l'insistance au fait qu'elles expriment. Quant à l'expression *quoi que*, elle paraît souvent dans des structures très usitées. Le plus souvent nous avons trouvé les suivantes:

quoi que ce soit (nous l'avons trouvée 10 fois, par exemple C. 216, Th. 10, Sar. M. 99, etc.);

quoi qu'il arrive (nous l'avons trouvée 5 fois, par exemple: A.A. 56, S.Ch. 14, etc.);

quoi qu'il en soit (nous l'avons trouvée également 5 fois: G.E. 33., Ad. 30, etc).

On trouve ces expressions aussi bien dans un dialogue solennel que dans un dialogue familier.

Les locutions concessives formées des adjectifs: *quelque + substantif — que* et *quel que* y sont relativement fréquentes et nous en avons trouvé trois variantes:

1. *quelque + substantif — que:*

Alvar G.: Sur quelque sujet que ce soit? M. 60.

2. *quel que + verbe + substantif:*

C.: ... *quelles que soient ses opinions ... Ad. 63.*

3. *quel + que + sujet pronom. + verbe:*

Créon: Tu savais le sort qui était promis à celui, quel qu'il soit, qui oserait lui rendre les honneurs funèbres? A.A. 55.

De ces trois variantes c'est la deuxième qui a été la plus fréquente.

Les locutions concessives adverbiales ont été peu fréquentes. Nous n'avons trouvé que la locution *où que* (B. 24, 44, RF 8, etc.).

Les locutions adverbiales du type *si — que*, *toit — que* sont peu fréquentes.

Si précédant un adjectif ou un substantif y prend la valeur adverbiale. Nous en avons trouvé trois variantes:

1. *si* + *adj.* + *subj.* + *sujet pronom.*:

Léo: Mais je me refuse de comparer ta peine, si dure soit-elle, a celle de cet enfant ... C. 269.

2. *si* + *adj.* + *que* + *subj.* + *sujet substantif*:

Inès: ... si rigoureux que me paraisse le châtiment infligé a Don Pedro ... M. 81.

3. *si* + *adj.* + *que* + *sujet pron. ou substantif*:

Léo: ... si incroyable que cela paraisse ... C. 213.

Devant l'adverbe, *si* prend également la signification adverbiale (= *tellement*):

Inès: ... si peu que je vaille ... M. 148.

Quant à la construction *tout* + *adj.* (ou *subst.*) + *que*, nous n'en avons trouvé que deux exemples:

Le président: Je pense au scandale que je provoquerais, tout président que je puisse être, ... G.F. 44.

Ferrante: Tout roi qu'il est, il est un pauvre homme comme les autres. M. 148.

La différence de modes dans ces deux exemples résulte du fait que l'indicatif souligne la réalité du fait, dans l'autre exemple le verbe *pouvoir* présente le fait comme possible, cette fonction pouvant être supprimée.

Dans les propositions sans ligature nous avons trouvé la concession exprimée à l'aide du gérondif. Mais cet emploi a été plutôt rare:

Roy: Le chemin qu'a emprunté Davis en quittant le chantier où nous travaillions est demi-cercle et contourne une petite butte, de sorte que, tout en s'éloignant, en s'en allant si vous préférez, mon ami se présentait de profil, presque de face au meurtrier. Th. 9.

Une seule fois nous avons trouvé la concession exprimée à l'aide du participe présent:

Ferrante: Mais ma volonté m'aspire, et je commets la faute, sachant que c'en est une. M. 151.

Mais les deux moyens, le gérondif et le participe, apparaissent dans des constructions assez complexes et nous n'avons trouvé que ces deux variantes indiquées.

Nous n'avons pas examiné les cas où la concession n'est exprimée qu'à l'aide du contenu sémantique d'une proposition, quoique ces constructions soient désignées par G. et R. Le Bidois comme concessives proprement dites.³ Ce sont des propositions du type *il est vrai, je l'avoue*, etc. et leurs variantes sont nombreuses.

Il y a un moyen assez fréquent dans les pièces examinées qui permet d'exprimer le rapport concessif par une simple juxtaposition de propositions, ce qui simplifie la construction de phrases. C'est la construction *avoir beau* + *inf.* Elle apparaît aussi bien dans un dialogue mené dans une langue soignée que dans un dialogue de caractère familier (par ex. M. 135, 52, 59; R. 16, 82; G.E. 94, etc.). Parfois, cette expression est en rapport avec l'expression familière *tout de même*, ce qui donne plus d'insistance à l'idée exprimée:

Josué: Mais la loi a beau dire, Monsieur a tout de même vu le jour avant Monsieur Frédéric. A.Ch. 11.

³ G. et R. Le Bidois, *Syntaxe du français moderne*. Paris 1971, 2^e éd., T. II, p. 502.

La langue parlée se sert souvent, à la place des expressions comme *qui que*, *quoi que* des expressions *n'importe qui*, *n'importe quoi* (par exemple C. 298). Ailleurs on trouve *n'importe quel* + *subst.* + *que*, *partout où*, *n'importe où*, *n'importe comment* (G. E. 101), etc. Dans la pièce de Montherlant, nous avons trouvé pour *où que* une tournure avec *où* + *indic.*:

E. G.: Où elle sera, elle sera le foyer de sédition. M. 63.

Mais ces tours, tout en appartenant à la langue parlée et simplifiant l'expression, ne sont pas fréquents dans les pièces examinées. Quant au pronom *quiconque* qui peut apparaître soit comme pronom relatif remplaçant l'expression *qui que ce soit qui* ou bien comme pronom indéfini signifiant *n'importe qui*, son emploi est dans les pièces examinées aussi rare (dans la fonction du pronom relatif: S.Ch. 28, M. 53, etc., dans la fonction du pronom indéfini R.F. 33): *Michel: Je suis un bourgeois aussi raisonnable que quiconque. R.F. 33.*

Il nous semble que dans certains contextes ce sont aussi les raisons rythmiques qui influencent ce choix, dans l'autres cas, ces moyens paraissent peut-être aux auteurs moins expressifs.

Certaines locutions verbales très usitées dans la langue parlée et qu'on pourrait envisager parfois comme locutions figées, impliquent aussi une concession. En voilà quelques types:

Ça coûtera ce que ça coûtera (R. F. 28) — cette construction égale celle: *quoi que ça coûte.*

Vous pouvez dire ce que vous voulez, tous! Ad. 177. = *quoi que ce soit.*

M.: ... Tout ce qu'on voudra, mais pas cela. R. 39. (= *quoi que vous vouliez*). Mais on voit dans deux derniers exemples que l'insistance est dans ces cas placée ailleurs (*tous, cela*). Donc, le contexte dans ce choix du moyen joue un rôle important. Nous n'avons trouvé que deux cas de la locution figée *n'empêche que* qui se trouve en général au commencement de la phrase:

B.: Une seule défaillance d'oxygène ... et nous retrouvons avec nos propres catastrophes. N'empêche que la tête me tournait un peu quand j'imaginai que je risquais de ne plus retrouver ce bureau ... R. 36.

Il y a un groupe d'expressions qui sont souvent recherchées par tous les auteurs des pièces examinées. Ces expressions expriment une opposition, mais on pourrait dire que la phrase où elles se trouvent implique aussi une concession, car on pourrait facilement changer cette construction en une construction concessive. L'expression *pourtant* appartient aux plus fréquentes: *Ferrante: J'ai conscience d'une grande faute: pourtant je suis porté invinciblement à la faire. M. 59.*

On pourrait dire dans ce cas: *Quoique j'aie conscience ...*

Une autre de ces expressions mais moins fréquente est *cependant*:

Vladimir: ... On dit que l'un fut sauvé et l'autre ... Et cependant ... (Un temps) Comment se fait-il que ... B.G. 17.

Dans la pièce de Beckett où les propositions sont souvent inachevées et les réponses prennent souvent une forme fragmentaire, l'expression *cependant* pourrait être remplacée aussi par *quoique* dans sa fonction adverbiale.

A part la locution conjonctive *malgré que*, dont nous avons parlé, on trouve souvent l'expression *malgré* employée comme préposition devant un substantif ou devant un pronom. Cet emploi est très fréquent (B.G. 44, 45, A.A. 43, Ad. 59, 86. etc.):

Le sauveteur: ... quoiqu'il en paraisse et malgré mes trente-six ans ... G.F. 56.

On pourrait remplacer cette construction par: *quoique j'aie trente-six ans*. Mais l'emploi de *malgré* permet de s'exprimer d'une façon plus simple et, dans ce cas, même éviter la répétition de la même expression. On trouve cet emploi surtout dans les dialogues menés sur un ton familier.

L'emploi de l'expression familière *quand même* permet également d'insister sur un fait. G. et R. Le Bidois appellent cet emploi «absolu» pour le distinguer de celui où cette expression est en fonction de locution conjonctive.⁴ On trouve cette expression non seulement dans les dialogues familiers (dans la pièce d'Adam nous l'avons trouvée 13 fois), mais aussi dans les dialogues menés dans un français soigné. Il ne serait pas difficile de remplacer cette expression par la construction avec *quoique*. L'extrait suivant montre comment Montherlant a su profiter de la variété des moyens qui s'offraient:

Ferrante: ... C'est dire que ces deux sortes de conseillers sont également inutiles. Et cependant, celui qui aime de prendre conseil a beau s'apercevoir qu'on le conseille toujours en vain, il prendra conseil jusqu'au bout. Pareillement, on peut connaître qu'un acte est pis qu'inutile, nuisible: et le faire quand même. Cet exemple vous plaît-il? Quoi qu'il en soit, ma décision est prise. Qu'on n'en parle plus. M. 59.

Avec beaucoup d'art Montherlant sait donner une grande insistance aux faits importants et unir étroitement toutes ses constatations.

L'adverbe *néanmoins* appartient à la langue soutenue et son emploi est rare dans les dialogues. Pourtant nous l'avons trouvé dans la pièce de Beckett, mais dans un récit volontairement écorché de Lucky, ce qui contraste bien avec d'autres parties de conversation, menée dans un ton très familier:

Lucky; ... un calme qui pour être intermittent n'en est pas moins le bienvenu ... des recherches inachevées mais néanmoins couronnées par l'Acacacaca démie ... B.G. 72.

Dans ce récit étoffé d'expressions de la langue écrite ainsi que d'expressions défigurées, l'emploi de *néanmoins* ne surprend pas.

L'expression familière *tout de même* permet également d'insister sur un certain fait. On la trouve souvent par exemple dans la pièce *L'invitation au château* d'Anouilh et aussi dans la pièce d'Adam:

L. Lavigne: ... Tu me connais, tu sais que je ne porte pas les communards dans mon coeur, mais tout de même. Ad. 218.

Cette construction elliptique où l'idée n'est pas achevée et l'expression *tout de même* est fortement accentuée est bien plus expressive que si le locuteur avait employé la construction avec *quoique*.

L'expression *toujours* peut dans certains contextes également remplir la fonction de *quand même* ou de *tout de même*:

Beaufort: Je ne sais pas si je peux vous poser cette question.

Matz: Posez la toujours. R. 190.

Tous ces moyens exprimant une opposition permettent donc d'augmenter l'expressivité de ce qu'on dit ainsi qu'une juxtaposition de propositions, ce qui est un moyen utile pour le dialogue.

Nous avons déjà mentionné la fonction adverbiale de *si* dans la construction *si — que*. Mais nous l'avons également trouvée dans un rapport adversatif impliquant aussi une valeur concessive:

⁴ G. et R. Le Bidois, *op. cit.*, T. II, p. 515.

Bates: ... Je vous comprends, ... mais si Davis Cotton est votre ami, pour le «New Daily», il est un des revendicateurs qui cherchent à susciter le trouble dans l'esprit de leurs compagnons de travail. Th. 9.

Cette construction pourrait être remplacée par exemple par *même si Davis est ...*, ou bien: *quoique Davis soit votre ami, il est ...*

Dans l'extrait suivant l'hypothèse concessive est exprimée à l'aide du gérondif:

Madeleine: Et, en admettant que je mente, que je me salisse, que je raconte cette histoire à dormir debout, Michel ne me croira pas. Il me connaît. C. 253.

Dans les propositions introduites par *quand*, renforcé parfois encore par *même* ou bien *même*, le verbe au conditionnel permet de découvrir une opposition hypothétique:

Quand bien même le citoyen vous aurait aperçu! Ad. 62.

Inès: ... Je ne bougerai pas. Quand ce serait Dieu lui-même qui apparaîtrait dans ce buisson. M. 92.

Dans l'extrait suivant la proposition conditionnelle à valeur concessive n'est introduite par aucune conjonction. Et comme il n'y a pas d'inversion du sujet, la seconde proposition est introduite par *que*:

Yvonne: Je mourrais que tu dirais: c'est nerveux. C. 283.

Pourtant, l'inversion paraît plus fréquente et dans ce cas l'emploi de *que* est inutile:

Léo: Je te conseille de ne jamais répéter ce que tu viens de dire, ... serais-tu sans âme qui vive, ... C. 270.

Mais s'il y a l'inversion du sujet, c'est le subjonctif, remplaçant le conditionnel que nous avons trouvé le plus souvent:

Valorin: ... Je conçois même, tout en le déplorant, qu'une femme tienne davantage à sa réputation qu'à la vie d'un homme, eût-il été l'amant d'un soir. Ay. 52.

Le plus souvent le verbe a été dans ces cas à l'imparfait du subjonctif et dans un seul cas au plus-que-parfait du subjonctif. Dans la plupart des cas c'est le verbe *être* qui est en général à la 3^e personne du singulier. Seulement dans trois cas nous avons trouvé le verbe *devoir*, une fois à la 3^e personne du singulier, une fois à la 3^e personne du pluriel. Dans un cas nous avons trouvé la première personne du singulier dans l'expression oratoire du pasteur:

Le pasteur: Non, Smith. Dussé-je demeurer seul à garder la raison, je trouverais monstrueux de priver Cecilia de la chance qui lui est offerte. B. 25.

Le sujet est dans ces cas souvent pronominal, mais le pronom *ce* est encore plus fréquent que le pronom personnel *il*. Dans un seul cas nous avons trouvé comme sujet le substantif.

Malgré l'existence de la variante de l'hypothétique concessive, caractéristique de la langue parlée, c'est-à-dire celle introduite par l'expression *même si*, son emploi n'est pas fréquent dans les pièces examinées. Mais nous la trouvons même dans la réplique de l'infante dans la pièce de Montherlant:

L'infante: ... Est-ce que ce n'est pas beau, que, quoi qu'il arrive, et même si on a pêché, on puisse se dire: ... M. 107.

Dans cette expression de la concession en rapport avec le passé composé de l'indicatif, le caractère hypothétique du fait est affaibli et la concession prend plus de poids. Mais en rapport avec l'imparfait ou le plus-que-parfait la nuance d'hypothèse est claire:

Horace: C'est grotesque! Et même si c'était vrai, je préférerais périr de jeunesse ... que de lui faire le plaisir de lui avouer cela. A.Ch. 182.

L'hypothèse concessive est parfois exprimée aussi par l'expression *même* suivie du participe:

Nicole: Les jolies phrases font toujours plaisir à entendre ... même dites par n'importe qui. RF 30.

Nous voyons une sorte de variante du type *même si* dans le tour exprimant une alternative: *que + subj. + ou*, car ce tour, tout en exprimant une alternative, implique une concession hypothétique analogue:

Matz: Que cela lui plaise ou non qu'il essaie de nous comprendre. R. 154.

On pourrait dire dans ce cas: *même si cela ne lui plaisait pas*. L'emploi de l'expression *non* permet l'ellipse du verbe.

Dans une autre variante *ou* est suivi d'un substantif qui est mis en opposition avec la première partie de la proposition. On pourrait également dans cette variante remplacer ce tour par *même si*:

Pedro: Que ce soit pour dettes, ou pour vol, ... quiconque a été fait prisonnier par les siens est désormais mon frère. M. 53.

Mais malgré ces variantes d'hypothétiques concessives, c'est leur forme littéraire (subjonctif remplaçant le conditionnel + inversion du sujet) qui est la plus fréquente. Mais dans certains de ses emplois, on a l'impression, vu sa fréquence, d'y voir des locutions figées.

Appuyant nos constatations sur notre dépouillement des pièces examinées, nous avons donc l'impression que parmi les expressions conjonctives subordonnantes de concession, c'est *bien que* qui est préférée par les auteurs des pièces. *Quoique* apparaît plus souvent dans sa fonction adverbiale que dans sa fonction de conjonction, ce qui permet une simple juxtaposition de propositions. Les locutions pronominales *qui que*, *quoi que* et les locutions *quel que*, *quelque + substantif + que* sont souvent recherchées pour exprimer les rapports concessifs, car elles permettent d'insister sur ce fait. *Quoi que*, surtout, apparaît souvent dans des tours très usités dont on pourrait désigner certains comme tours figés. L'emploi adverbial de *si* et de *tout* dans la construction *si + subst. ou adj. + que*, *tout + subst. ou adj. + que* et également l'emploi du gérondif et du participe pour exprimer un rapport concessif n'est pas fréquent, tout en permettant la juxtaposition de propositions. Probablement parce qu'ils appartiennent à la langue soutenue.

Mais on trouve dans ces pièces souvent des expressions adversatives (*pour-tant*, *cependant*, etc.). Ces expressions, dont certaines appartiennent plutôt à la langue familière (*tout de même*, *quand même*), permettent d'insister sur l'idée exprimée. Selon nous, on pourrait dire que ces sortes de phrases impliquent le rapport concessif, car on pourrait facilement changer leur construction en une phrase subordonnée concessive. A part les expressions du type *qui que*, *quoi que*, ce sont ces moyens que nous avons trouvés le plus souvent.

Parmi les variantes des hypothétiques concessives, c'est la forme littéraire (subj. + inversion du sujet) qui prévaut. Il nous semble que l'élégance de ces tours en est dans la plupart des cas de leur emploi une raison plutôt secondaire, mais que certains d'entre eux deviennent des clichés. Nous n'avons pas mentionné tous les types d'expression des rapports concessifs que nous avons rencontrés dans les pièces examinées. Nous avons passé sous silence surtout ceux dont l'emploi a été tout à fait sporadique et qui ne nous paraissaient pas

assez importants pour la question traitée. Kr. Sandfeld écrit à bon droit que des concessives à subjonctions ne sont pas d'emploi courant dans la langue de tous les jours⁵. Et on pourrait dire à peu près la même chose de leur emploi dans les pièces de théâtre examinées. Pourtant cela ne veut pas dire que l'expression des rapports concessifs y soit rare. Mais on préfère d'autres formes pour les exprimer que des subjonctions. Nous nous en sommes persuadée en comparant la fréquence des types de moyens d'abord dans trois pièces de caractère bien différent. Dans la pièce de Montherlant *La reine morte* le répertoire des moyens exprimant les rapports concessifs et hypothétiques concessifs est riche. Mais ce sont avant tout les moyens permettant des constructions de phrases coordonnées ou permettant la juxtaposition des propositions qui dominent. Les expressions adversatives sont les plus fréquentes (*pourtant*: 10 fois, *cependant*: 5 fois, *quand même* 4 fois; etc.). Malgré les différentes variantes d'hypothétiques concessives que nous y avons trouvées, c'est la construction avec *même si* qui est la plus fréquente (5 fois). L'expression pronominale *quoi que* apparaît assez souvent (5 fois). Le répertoire des moyens dans la pièce de Roy *Les cyclones* est aussi riche, mais il diffère sensiblement de celui de Montherlant. L'auteur y emploie des moyens simplifiant la construction des phrases et des propositions. Des expressions adversatives sont encore plus fréquentes que chez Montherlant (*pourtant*: 15 fois, *tout de même*: 4 fois, *cependant*: 3 fois). Leur fréquence résulte avant tout du sujet de la discussion entre les militaires. Pour les hypothétiques concessives l'auteur choisit également les variantes propres à la langue parlée (*conditionnel + que + conditionnel*: 3 fois). Il n'est pas surprenant que dans la pièce *En attendant Godot* de Beckett on trouve, dans le dialogue des clochards, presque exclusivement des moyens permettant soit la coordination ou la juxtaposition des propositions et des moyens simplifiant la construction du dialogue. Pourtant le répertoire des moyens est relativement riche. Même ici les expressions adversatives sont les plus fréquentes (*quand même*: 7 fois, *cependant*: 4 fois, *tout de même*: 4 fois, *pourtant*: 3 fois). *Malgré* dans la fonction de préposition apparaît 5 fois, tandis que l'expression conjonctive *malgré que + avoir* apparaît 2 fois.

Nous avons comparé aussi la fréquence des types de rapports concessifs et adversatifs dans la pièce *Electre* de Giraudoux avec leur fréquence dans la pièce de Montherlant. Car les deux sont des pièces pathétiques, leur action se déroule à la cour royale, et les dialogues y sont donc menés dans un français soutenu. Chez Giraudoux le répertoire de ces moyens est un peu moins riche que chez Montherlant. Quant au nombre de types, il est à peu près le même que dans la pièce de Beckett. Mais il en diffère beaucoup par leur choix. L'emploi des expressions adversatives est relativement fréquent. Mais dans les hypothétiques concessives par exemple c'est la forme littéraire (subj. + inversion) qui domine. La plus haute fréquence est celle des expressions *qui que, quoi que, quel que*. Selon nous, cela signale aussi l'influence du sujet sur lequel on parle. L'emploi des expressions de la langue parlée et de la langue écrite paraît sur ce point en équilibre. Tout en reconnaissant l'importance du caractère de la pièce, des personnages qui y agissent et du style de l'auteur, l'influence de la question discutée dans le dialogue paraît très sensible. Ainsi par exemple dans la pièce de Roy dès que les militaires veulent insister sur un avis différent,

⁵ K. Sandfeld, *Syntaxe du français contemporain*. Paris 1936, T. II, p. 397.

les expressions d'opposition augmentent. Dans la pièce de Motherlant, également, lors de la discussion du roi avec Inès, dès que le roi exprime dans ses réflexions certaines hésitations, les expressions adversatives deviennent plus fréquentes. Il n'est pas urprenant que les auteurs recherchent pour les dialogues avant tout les moyens qui simplifient la construction des phrases. C'est ce qui explique aussi la fréquence des expressions adversatives. Car dans les phrases où elles se trouvent, le rapport concessif est au fond impliqué. Il est compréhensible que les auteurs recherchent aussi les moyens permettant de bien insister sur certaines constatations. La construction de la phrase et la place de ces moyens influencent également leur choix (par exemple le choix entre *qui que ce soit, n'importe qui et quiconque*), et le rythme de la phrase n'y est pas non plus sans importance. En comparaison avec la situation dans les ouvrages écrits en prose, l'emploi des concessives à subjonctions est donc, en effet, beaucoup moins fréquent, celles-ci étant souvent remplacées par des expressions adversatives. Mais en comparaison avec la langue de tous les jours, la langue dans les pièces de théâtre, tout en adoptant les moyens de la langue parlée, ce qui est dans la forme dialoguée d'ailleurs nécessaire, présente un répertoire bien plus riche de moyens exprimant la concession ou l'opposition car leur choix est dirigé aussi par des exigences artistiques.

TEXTES DÉPOUILLÉS

- Ad Arthur Adamov, *Le printemps 71*. Paris, Gallimard 1971.
 A A Jean Anouilh, *Antigone*. Paris, La table ronde 1951.
 A.B. Jean Anouilh, *Becket ou l'Honneur de Dieu*. Paris, La table ronde 1959.
 A.H. Jean Anouilh, *L'Hurluberlu ou Le réactionnaire amoureux*. Paris, L'Avant-Scène. N. 246. 1961.
 A.Ch. Jean Anouilh, *L'invitation au château*. Paris. La Table ronde 1951.
 Ay Marcel Aymé, *La tête des autres*. Paris, Grasset 1952.
 B Claude Bal, *Si la foule nous voit ensemble*. Paris. L'Avant-Scène, N. 216, 1960.
 B.G. Samuel Beckett, *En attendant Godot*. Paris, Les éditions de minuit 1968 (1952).
 C Jean Cocteau, *Les parents terribles*. Théâtre I, Paris, Gallimard 1948.
 G.E. Jean Giraudoux, *Electre*. Paris, Grasset 1971 (prem. éd. 1937).
 G.F. Jean Giraudoux, *La folle de Chaillot*. Paris, Grasset 1946.
 M Henry de Montherlant, *La reine morte*. Paris, Gallimard 1947 (1942).
 R.F. Roger Ferdinand, *Le signe de Kikota*. Paris, L'Avant-Scène, N. 237. 1961.
 R Jules Roy, *Les cyclones*. Paris, Julliard 1954 (3^e éd.).
 S.Ch. Françoise Sagan, *Château en Suède*. Paris, L'Avant-Scène, N. 234, 1961.
 S.V. Françoise Sagan, *La robe mauve de Valentine*, Paris, Julliard 1963.
 Sal. Armand Salacrou, *Le miroir*. Théâtre VII. Paris, Gallimard 1956 (6^e éd.).
 Sar. Nathalie Sarraute, *Iema* suivi de *Le silence* et *Le mensonge*. Paris, Gallimard 1970.
 Th Robert Thomas, *Huit femmes*. Paris, L'Avant-Scène, N. 268, 1962.

